



## Accordeur de piano

### CAP d'accordeur de piano

#### Contexte professionnel

L'**accordeur de piano** assure les différentes opérations de réglage, d'accord ou d'harmonisation du piano. Il intervient en magasin, en clientèle et en école de musique et peut participer aux réparations courantes en atelier. Il assure un rôle de conseiller auprès de la clientèle pour des choix d'achat, d'entretien ou de réparation.

#### Contenu de la formation

##### Formation générale, culture professionnelle

Histoire de l'instrument, des styles et musicologie • Initiation à l'organologie • Acoustique • Formation musicale et pratique instrumentale • Arts appliqués (optionnel pour ce diplôme) • Dessin technique (optionnel pour ce diplôme) • Informatique bureautique • Initiation aux techniques du son (systèmes MIDI, enregistrement et sonorisation des instruments) • Communication et relation clientèle • Connaissances de l'entreprise : fonctions exercées - marché des instruments - notions de charges, recettes, marges... • Enseignement général : français - mathématiques - anglais - EPS.

##### Formation technique, atelier

###### Technologie

Connaissance des marques • Anatomie du piano : structure harmonique (chevalet, table, sommier...) • Fabrication : principes de facture et évolutions des techniques • Fonctionnement : cinématique et réglage du mécanisme – dysfonctionnements : repérage et solutions • Gestion du travail • Accord et acoustique du piano : gammes, intervalles, tempéraments, procédures d'accord et principe d'harmonisation (portée, piquage) • L'outillage professionnel.

###### Pratique en atelier

Techniques d'accord et acoustique de l'instrument : procédures d'accord, initiation à l'harmonisation • Réglage de mécaniques et du clavier : recherche de cotes - réglages dissociés par opérations - réglage complet de l'instrument • Maintenance et réparations : diagnostic de panne - remplacement de cordes, ressorts, axes, peaux, feutres, manches de marteau - ponçage de marteaux. Pose de système Silent et de contrôle hydrométrique.

###### Stages en entreprise

La formation comprend 7 semaines de stage (deux périodes de 3 et 4 semaines)

Institut  
technologique  
européen  
des métiers  
de la musique

71, avenue Olivier Messiaen  
72000 Le Mans

téléphone : 02 43 39 39 00  
télécopie : 02 43 39 39 39  
e-mail : contact@itemm.fr

site Internet : [www.itemm.fr](http://www.itemm.fr)

Siret 38013367800025  
NAF 8532Z  
DE 52720035472

Association loi 1901

## Diplôme préparé

La formation prépare au **Certificat d'Aptitude Professionnelle d'accordeur de piano (CAP)**.  
Ce diplôme de l'enseignement technologique est délivré par le ministère de l'Éducation Nationale.

## Informations administratives

	Formation à temps plein
<b>Conditions d'entrée</b>	Justifier d'un niveau d'étude de fin de 3 <sup>ème</sup>  Réussir les tests de sélection (examen du dossier de candidature, tests écrits, entretien de motivation, test auditif)  Une <b>pratique instrumentale</b> n'est pas un critère d'entrée, elle constitue cependant un avantage.
<b>Durée de la formation</b>	1 année scolaire (10 mois) dont 7 semaines de stage en entreprise (3 et 4 semaines)
<b>Coût de la formation</b>	5 950 euros Possibilités de prise en charge totale ou partielle en fonction de la situation personnelle du candidat  Formation accessible aux candidats étrangers dans le cadre de la procédure de prise en charge des frais de scolarité
<b>Statut de formation</b>	Statut scolaire  Formation continue à temps plein
<b>Sélections</b>	14/12/2009 - 08/02/2010 - 29/03/2010 - 10/05/2010  Epreuves : logique, connaissances musicales, culture générale, français, mathématiques, connaissance du métier. Les candidats aux sections temps plein sont convoqués aux tests après examen de leur dossier de candidature (renseignements : <a href="http://www.itemm.fr">www.itemm.fr</a> ).
<b>Rentrée 2010</b>	6 septembre 2010

**Portes ouvertes : samedi 13 mars 2010**

L'**Institut technologique européen des métiers de la musique** (Itemm) est l'une des principales écoles européennes formant aux métiers techniques de la musique : facture instrumentale des pianos, instruments à vent, guitares, accordéons ; métiers du son et du commerce des produits musicaux. Agréé Pôle national d'innovation, l'institut travaille également à la valorisation, au maintien et au développement du secteur économique des entreprises de la facture instrumentale